



Annulation du permis B

Par **robbi13000**, le **27/07/2015** à **18:52**

DU JAMAIS VUS titulaire du permis A1 EN 1960 JE TOMBE SOUS UNE SUSPENSION DE TROIS ANS DE MON PERMIS NE CONNAISSANT PAS LA DATE EXACTE DE FIN DE SUSPENSION JE ME REND à la préfecture après controle l'employé revient et me restitue mon permis A1 de suite je m'inscris pour le permis B que je réussi le 14/04/1964 JUILLET 1967 LE COMMISSARIAT DE MA VILLE ME CONVOQUE me demandant de leur laisser mon permis pour un control deux semaines après je recois un duplicatan tout neuf au premier abordt je suis content mais après je ne comprend plus mon permis B ne figure plus sur ce duplicata je retourne et je veux des explications il n'y a personne qui peut m'expliquer à force d'insister je reçois la réponse mon permis B est annulé car j'étais encore quinze jours sous suspension je ne comprend plus c'est la préfecture qui m'a rendu le duplicata qui assurait la fin de suspension,j'ai contacté tous les services concernés personne ne voulait reconnaitre l'erreur de la préfecture si je ne pouvais plus conduire je perdais tous mes emplois alors jusqu'a ce jour je conduit et conduirais sans permis quoi qu'il arrive j'aurai voulu récupérer mon permis en règle car mon épouse à la retraite maintenant ne veux plus que je conduise dans ces conditions merci à tous